

DEMANDE D'ATTRIBUTION Aide à l'Amélioration de l'Habitat

Ce formulaire est à retourner, complété, daté et signé accompagné des pièces justificatives dans l'un des Centres d'action sociale Ville de Paris.

- Je suis informé-e que toute déclaration frauduleuse, inexacte, incomplète de ma part dans la constitution de mon dossier est passible d'amende ou d'emprisonnement au titre du nouveau Code pénal.*

N° de Foyer : _____

Je soussigné-e :

Nom naissance
Nom d'usage
Prénom(s)

Né(e) le ___ / ___ / _____

Lieu de naissance Ville:..... Pays:.....

Nationalité Française Union Européenne
 Autres hors Union Européenne, précisez la date de fin de validité de votre titre de séjour : ___ / ___ / _____

Déclare sur l'honneur avoir établi mon domicile et résider de façon principale et effective à l'adresse suivante :

N° et nom de rue
Compléments d'adresse
(Bâtiment, entrée, escalier, N° de boîte aux lettres ou d'appartement...)

Code postal

Téléphone Fixe ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Adresse électronique@.....

N° de sécurité sociale (facultatif)*
(Numéro à 15 chiffres situé au recto de la carte vitale)

Je suis informé·e que :

- J'ai deux mois pour fournir les justificatifs nécessaires à l'étude de ma demande par le CASVP à compter de la date de la réception de celle-ci.
À défaut, ma demande sera classée sans suite. Il m'appartiendra de déposer une nouvelle demande si je désire toujours obtenir la prestation.

Mes données personnelles : utilisation et protection

- Pour permettre l'instruction de ma demande, mes données seront utilisées et exploitées dans un fichier du système d'information du Centre d'action sociale et je l'accepte,
- (*) Dans le cadre de sa politique de renforcement de l'accès aux droits et de lutte contre le non-recours aux aides, le Centre d'action sociale propose de recueillir mon numéro de sécurité sociale pour étudier mon éligibilité à d'autres aides sociales délivrées par d'autres organismes sociaux et m'en informer. Cette donnée est facultative, je peux choisir de la fournir au Centre d'action sociale ou non. Ce choix n'a aucune incidence sur le traitement de ma demande
- Je peux accéder aux données me concernant, les rectifier ou, à certaines conditions, demander leur effacement. Pour exercer ces droits, je peux m'adresser, par l'intermédiaire de mon référent social ou directement, à Madame la Directrice des Solidarités, 94/96 rue de la Râpée 75012 Paris.

**Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire et des documents joints.
Je m'engage à signaler immédiatement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris tout changement intervenant dans ma situation.**

Paris, le __ / __ / ____

Votre signature ou celle de votre représentant

Personne concernée

Représentant (précisez ces noms, prénom et adresse)

Aide à l'Amélioration de l'Habitat pour les familles

Pour la constitution de votre dossier, merci de transmettre les documents ci-dessous.
Ces documents doivent mentionner le nom du demandeur, signataire du formulaire de demande.
Il pourra vous être demandé de fournir des justificatifs complémentaires.

Les documents de votre dossier sont conservés sous format électronique et sont destinés aux services des EPS du CASVP qui concourent à la délivrance des aides sociales.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour les personnes de nationalité française ou européenne :

- Carte Nationale d'Identité ou à défaut Passeport.

Pour les autres nationalités :

- Justificatif(s) du droit au séjour en cours de validité.

Pour attester de votre présence à Paris :

- 3 avis d'imposition sur le revenu établis à l'adresse parisienne du demandeur (pour attester de 3 ans de présence à Paris au cours des 5 dernières années).
- Attestation de mutation professionnelle imposée par l'employeur pour les familles avec enfant et quittance(s) de loyer ou relevé(s) de charges de copropriété ET facture(s) d'électricité et/ou de gaz ou de téléphone (pour le mois d'installation et pour chaque année) pour justifier d'une année de présence à Paris.

Selon votre situation, en cas d'absence d'avis d'imposition :

- 3 quittances de loyer et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an).
- 3 relevés de charges de copropriété et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an).
- Ou tout autre document établi à l'adresse parisienne du demandeur permettant d'établir la durée de résidence (certificat d'hébergement et justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant, factures d'hôtel...).

Selon votre situation, vos charges :

- Titre de propriété.
- Tableau d'amortissement des prêts d'accession à la propriété.
- Contrat de prêt et/ou échancier de remboursement du ou des emprunt(s) engagé(s).
- Justificatifs de versement de prestation par la CAF ou tout autre justificatif établissant la charge d'un ou plusieurs enfants.

Vos ressources :

- Justificatifs récents de toutes vos ressources et celles de votre conjoint le cas échéant.
- Dernier avis d'imposition sur le revenu (dans son intégralité) pour toute personne vivant au foyer.

En cas de changement récent de situation, justificatifs de toutes les ressources récentes (imposables ou non imposables) : salaires, indemnités journalières, retraite, pension, indemnités de chômage, allocation et autres...

Pour les enfants à partir de 21 ans en situation de handicap :

- Attestation sur l'honneur indiquant le rattachement fiscal du ou des enfant(s).
- Justificatif récent de versement par la CAF de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Pour les travaux :

- Autorisation du propriétaire pour les travaux de transformation engagés par le locataire.
- Attestation des travaux votés par la copropriété (travaux sur parties communes).
- Devis des travaux sur parties privatives.
- Engagement de rester trois ans dans le logement après la fin des travaux.